L’habitat

Les villages, éloignés les uns des autres de plusieurs kilomètres, sont constitués de **concessions** familiales. Une concession est la maison traditionnelle qui est occupée par plusieurs générations d’une même famille.

La concession se compose de plusieurs **cases** (pièces) rectangulaires, construites autour d’une cour, clôturée par un grand mur d’enceinte. Celui-ci servait autrefois de protection contre les bêtes sauvages ou d’éventuels ennemis.

Lorsqu’une jeune fille se marie, elle part vivre dans la concession de la famille de son mari. Quand un couple s’installe dans la concession paternelle, on construit une nouvelle case pour lui.

Il y a des lieux communs à tous les habitants de la concession, pour faire la cuisine, piler le mil, manger, se laver…

Toutes les concessions n’ont pas encore de latrines. Peu de concessions ont leur puits

La tombe des ancêtres est souvent au centre de la concession.

Les terrasses plates des cases sont des lieux de séchage pour les récoltes. Certaines sont ensuite mises à l’abri dans un « grenier », en terre, inclus dans une case et fermé par un couvercle en paille. On y accède en montant sur le toit en terrasse, par une échelle sculptée dans un tronc d’arbre.

Une part des récoltes est sélectionnée et mise de côté, pendue au mur. Ces graines serviront de semences, l’année suivante.

L’espace, entre les concessions, éloignées les unes des autres, est consacré aux cultures .

Il n’y a pas l’électricité dans les villages. Les villageois utilisent essentiellement des lampes à piles ou à pétrole. Quelques rares panneaux solaires sont installés chez les plus riches, comme par exemple, les maîtres qui reçoivent un salaire.

Au milieu du village, sous l’arbre à palabres, les villageois se réunissent pour parler des problèmes du village, prendre des décisions, résoudre les conflits.